

## HOUNIE Jean-François

---

**De:** Françoise Cossié <francoise.cossie@gmail.com>  
**Envoyé:** jeudi 25 septembre 2025 09:26  
**À:** Enquete publique PLUI  
**Objet:** Fwd: Réponse à la concertation PLUI

----- Message transféré -----

De : **BOISOT Béatrice** <b-boisot@cc-lacqorthez.fr>  
Date : jeu. 25 sept. 2025 à 08:38  
Objet : RE: Réponse à la concertation PLUI  
À : Françoise Cossié <francoise.cossie@gmail.com>

Bonjour Madame COSSIE,

Suite à votre message ci-dessous, nous vous invitons à déposer rapidement votre demande dans le cadre de l'enquête publique en cours qui se termine demain **vendredi 26 septembre à 17h**.

Pour déposer votre demande, vous disposez de plusieurs moyens mis à votre disposition sachant que la dernière permanence des commissaires enquêteurs se déroulera demain vendredi 26 septembre de 14h à 17h à l'Hôtel de la CC Lacq-Orthez, rond-point des Chênes à Mourenx :

- ☛ **par mail** à enquete-publique-plui@cc-lacqorthez.fr ;
- ☛ **via des registres papier** disponibles aux accueils de la Communauté de communes à Mourenx l'ensemble des communes du territoire aux jours et heures d'ouverture habituels ;
- ☛ **via un registre numérique** ;
- ☛ **par courrier** avec la mention « Ne pas ouvrir », adressé à  
*Monsieur le Président de la commission d'enquête, projet de **PLUI***  
*Communauté de communes de Lacq-Orthez*  
*Rond-point des Chênes BP73*  
*64150 Mourenx*

Bien cordialement



[cc-lacgorthez.fr](http://cc-lacgorthez.fr)



**Béatrice BOISOT**

Responsable de service

**URBANISME**

*Pôle Aménagement du territoire*

Tél. 05 59 60 73 50

Port. 06 48 15 63 23

Mail. [b-boisot@cc-lacgorthez.fr](mailto:b-boisot@cc-lacgorthez.fr)

 Faites un geste éco-citoyen : n'imprimez que si nécessaire.



---

**De :** Françoise Cossié <[francoise.cossie@gmail.com](mailto:francoise.cossie@gmail.com)>

**Envoyé :** mercredi 24 septembre 2025 20:48

**À :** CAMOU Anne <[a-camou@cc-lacgorthez.fr](mailto:a-camou@cc-lacgorthez.fr)>

**Objet :** Re: Réponse à la concertation PLUI

Bonjour Madame Camou,

Nous faisons suite à votre courrier du 4 août 2025 relatif à la concertation PLUI.

Concernant le classement de la parcelle B 321, un avis défavorable a été notifié par vos soins.

- La parcelle est isolée... FAUX :

\* 2 constructions neuves sont collées à ce terrain

\* l'éclairage public est à proximité

\* des poteaux tout neufs viennent d'être installés pour la fibre.

- la parcelle est boisée classée... FAUX :

\* il n'y a aucun arbres sur le terrain,

\* il est inculte

\* point de vue sur la chaîne des Pyrénées dégagé.

Ci-joint différentes photos .

Un rendez-vous sur le terrain vous permettrait de mieux visualiser la situation.

Dans l'attente de votre retour,

Cordialement,

Françoise COSSIE.

Le ven. 8 août 2025, 11:54, CAMOU Anne <[a-camou@cc-lacqorthez.fr](mailto:a-camou@cc-lacqorthez.fr)> a écrit :

Madame, Monsieur,

Nous vous remercions de bien vouloir trouver ci-joint la réponse à votre demande dans le cadre de la concertation PLUi.

Bien cordialement,

P/o,



[cc-lacqorthez.fr](http://cc-lacqorthez.fr)



**SERVICE URBANISME**

Tél. 05 59 60 03 46

 Faites un geste éco-citoyen : n'imprimez que si nécessaire.

Le contenu de ce message électronique est exclusivement destiné au(x) destinataire(s) auxquels il s'adresse. Il peut contenir des informations confidentielles ou privilégiées qui ne doivent pas être diffusées, exploitées ou copiées sans autorisation. Si vous recevez ce message par erreur, nous vous remercions de le détruire et d'en aviser immédiatement l'expéditeur. Les messages électroniques étant susceptibles d'altération, la Communauté de Communes de Lacq-Orthez décline toute responsabilité si ce message a été altéré, déformé ou falsifié.

